

REPLONG'info

JUILLET 2019 - N° 25



**MAIRIE
DE REPLONGES**

Tél. : 03 85 31 18 18

E-mail : mairiereplonges@wanadoo.fr

Site "www.replonges.fr"

ÉDITO

Comme à l'habitude en ce mois de juillet, le conseil municipal vous présente le REPLONG'INFO qui se veut le tour d'horizon de l'actualité de notre commune.

Pour ma part, je voudrais mettre à l'honneur les hommes et les femmes, bien souvent bénévoles, qui œuvrent généralement dans l'ombre et assurent de multiples services au bénéfice de notre commune et de ses habitants.

Les membres du fleurissement : chacun dans son quartier, plante, arrose, désherbe son massif, avec la satisfaction d'apporter un peu de couleurs, de beauté, à notre environnement proche, et de valoriser l'espace public.

Les bénévoles de la bibliothèque : ils accueillent et conseillent les lecteurs, choisissent, couvrent, réparent plus de 400 nouveaux livres par an, et cherchent à donner le goût de la lecture à nos enfants des écoles.

Nos sapeurs- pompiers : ils interviennent près de 200 fois dans l'année, portent secours aux victimes à toute heure du jour et de la nuit, mais aussi sécurisent les habitations et espaces publics lors d'évènements climatiques extrêmes.

Les responsables de nos nombreuses associations : ils se mobilisent sans compter pour l'organisation d'activités et de manifestations sportives et culturelles, proposent des services, créent des solidarités, permettent à chacun de se retrouver autour d'une même passion ou tout simplement de partager un moment convivial.

Tous ont la même volonté, le même engagement : donner un peu d'eux-mêmes, de leur temps, pour servir l'intérêt général et construire des réussites collectives.

Qu'ils en soient remerciés !

Pour conclure, je souhaite que la période estivale donne l'occasion à chacun d'arpenter à pied ou à vélo les rues, les chemins de notre village, ainsi que notre belle prairie, pour provoquer des rencontres ou tout simplement apprécier la nature qui nous entoure.

Bertrand VERNOUX,
Maire de REPLONGES

PRÉSENTATION DES TRAVAUX FAITS OU EN COURS

D'importants travaux de voirie ont été entrepris sur notre commune et vont encore impacter la circulation dans les mois à venir. Tout cela pour améliorer la circulation, la sécurité, le stationnement, la qualité de notre environnement dans sa partie urbaine.

Les travaux d'aménagement de la RD 1079 sont maintenant finis.

La bande de roulement a été prise en charge par le département qui l'a refaite de l'entrée Ouest de la commune jusqu'au rond point des Escargots.

Nous avons pour notre part, aménagé les trottoirs, le cheminement des piétons et des cyclistes, organisé les places de stationnement et mis en place des arbres et des fleurs de l'entrée Ouest de la commune jusqu'au croisement avec la rue des Marchands.

Au cours de ces travaux, qui se sont déroulés par tranche, il a fallu gérer un certain nombre de difficultés et d'imprévus dus à des enfouissements de lignes, au renforcement de réseaux d'eaux pluviales, sans pour autant ralentir le chantier.

Depuis la réouverture de la route, les usagers apprécient la fluidité de la circulation, une meilleure organisation des stationnements et la sécurisation des cheminements piétons et cyclistes.

L'aménagement paysager est conséquent, il procure une vision plus esthétique du tracé routier.

La nouvelle station d'épuration Chemin des Milassières

Les travaux de la nouvelle station d'épuration ont commencé, après la viabilisation du site et de son accès, le bassin d'aération est le premier ouvrage en construction. Le réseau de transfert, d'une longueur de 1250 m entre



L'uniformisation des candélabres sur l'ensemble de la RD 1079 est à l'étude. A terme, ils seront tous à LED et un abaissement de puissance leur sera appliqué dans le cadre des économies d'énergie.

Rue du Mottier

Après l'enfouissement des réseaux (électriques-éclairage public-téléphone), les travaux de voirie ont débuté et vont durer 4 mois avec 2 phases pour la partie « enrobé » de façon à finir devant l'école avant la rentrée.

La finalité de ces travaux étant de permettre la circulation piétonne sur des trottoirs côté Est de la voie, le calibrage à 5 m de la largeur de la voie avec 2 chicanes, pour une meilleure circulation au niveau des rétrécissements.

Les riverains ont été invités à une réunion publique le 21 mai afin de leur présenter le projet complet et de répondre à leurs questions.

Columbarium

Un nouveau columbarium de 18 cases va être mis en place au cimetière très prochainement pour répondre à une demande de plus en plus importante.



Mise en service de la nouvelle station au 2^{ème} semestre 2020.

Par ailleurs, la commune a engagé une campagne de marquage au sol, une campagne de réparation de fissures, trous sur différentes routes et petits chemins ainsi qu'une campagne de balayage.

VIE SCOLAIRE

La rentrée scolaire de septembre 2019 aura un goût amer à l'école publique.

Chaque année, les services de l'éducation nationale étudient la carte scolaire qui repose sur une analyse des effectifs des élèves, à partir de laquelle sont répartis les postes d'enseignants.

Depuis 2014, les effectifs de l'école publique ont dimi-

nué d'environ 25 élèves. Lors du conseil départemental de l'éducation nationale de février 2019, il a été décidé de la fermeture de la douzième classe. Malgré la mobilisation active des parents, les 295 élèves prévus pour la rentrée ne devraient pas permettre de conserver cette classe. Ainsi, la moyenne par classe serait alors de 26,8.

Dorénavant, les inscriptions se feront en mairie.

ENVIRONNEMENT

Une exposition sur le thème « Vivre avec l'eau » s'est tenue au pôle Culturel courant avril.

En partenariat avec la Maison de la Nature et de l'Eau à travers son animatrice, Bénédicte, avec l'EPTB (établissement public territorial du bassin Saône Doubs) qui nous a délégué un de ses membres pour une conférence-débat et grâce à FNE (France Nature Environnement) qui a conçu les panneaux de l'exposition, nous avons pu approfondir les grandes thématiques :

- « l'eau et l'Homme »,
- « l'eau et la terre »,
- « l'eau et la mer »,
- « l'eau et les milieux aquatiques ».

Les écoles primaires, l'accueil de jour et le grand public ont profité de cette exposition de passage sur notre commune durant 15 jours.

Des panneaux signalétiques de proximité ont été positionnés sur la commune de façon à faciliter l'accès aux bâtiments municipaux, sportifs et autres. Ceci afin d'aider les personnes extérieures à la commune à trouver leur chemin ou le bâtiment recherché.



Plantations :

Plusieurs arbres ont été plantés pour apporter un peu d'ombre ou de vie :

- Espace du Paget, aux abords de l'aire de jeux et derrière le centre aéré

- Espace Limorin, entre la mare et le terrain plurisports
- au croisement de la rue de Lye et rue du Bourg.



Agrès fitness Espace Limorin

Une station Airfit connectée, composée d'agrès fitness de plein air, vient d'être installée sur l'Espace Limorin entre la mare et le terrain multisports. Une application téléchargeable gratuitement permet d'optimiser l'utilisation du matériel et d'accéder à des entraînements variés pour le bien être de tous. Cette installation vient parfaire l'offre sportive des lieux. La décoration du bloc « Enedis » complètera cet ensemble d'une touche humoristique et colorée.

Les journées du patrimoine, les 21-22 septembre, mettront cette année en valeur la qualité et la diversité de nos peintres locaux. Une exposition sera présentée dans la Chapelle de la Madeleine.

Ouverture : samedi et dimanche de 10 h à 18 h

INFORMATION

Le recensement de la population de Replonges aura lieu du 16 Janvier 2020 au 15 Février 2020.

Il a lieu tous les 5 ans. On recense à la fois les logements (résidence principale, logement occasionnel, logement vacant) et les habitants.

Les habitants ont OBLIGATION de répondre aux agents enquêteurs de l'INSEE qui seront désignés par la Commune. Il est nécessaire de connaître le nombre exact de

la population locale afin de bénéficier des dotations forfaitaires correspondantes, et de prévoir l'évolution des infrastructures communales, etc....

La commune et l'INSEE n'ont pas le droit d'utiliser les informations recueillies à d'autres fins que le recensement de population et cela n'a pas de lien non plus avec les impôts.

BIBLIOTHÈQUE

Modification des horaires d'ouverture pour l'été :

- Juillet : ouverture les mercredis et samedis matin de 10h à 12h.
- Août : ouverture uniquement le samedi.
- Décembre : spectacle le 17 décembre 2018 à 16 h pour les enfants et 20h30 pour tout public.

Pour consulter et réserver :

- <https://reseaubibliotheques-ccbresseetsaone.fr>

- **Cliquer sur « mon compte »** : l'identifiant correspond au numéro figurant sur la carte de bibliothèque.

Une fois connecté consulter le catalogue (**cliquer sur support pour choisir la catégorie « livre »**).

Là, vous trouverez tous les livres disponibles dans les 12 bibliothèques de l'intercommunalité.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération «**tranquillité vacances**» est un système de lutte contre les cambriolages.

Elle permet de faire surveiller une habitation pendant un départ en vacances, une hospitalisation ou tout autre motif par les services de police.

La gendarmerie nationale propose également ce service.

Démarches :

Les personnes qui souhaitent bénéficier de «l'opération tranquillité vacances» devront se présenter à l'accueil de la mairie pour y remplir un formulaire d'inscription quelques jours avant leur départ.

Seuls les habitants de la commune pourront en bénéficier.

Un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres des personnes à chaque ronde. Sur cet avis figurera la date et l'heure de chaque passage.

RESPECT DES RÈGLES DE BON VOISINAGE

L'usage des tondeuses, débroussailleuses et autres machines bruyantes doit se faire :

En semaine : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
le dimanche : de 10h00 à 12h00

(Arrêté préfectoral)

Les brûlages, de quelque nature que ce soit, sont interdits en agglomération.

